HAL
open science

Le dépôt de coins monétaires gaulois de Comiac (Lot) : DT 3416 et 3425

Michel Feugère

To cite this version:

Michel Feugère. Le dépôt de coins monétaires gaulois de Comiac (Lot) : DT 3416 et 3425. Cahiers Numismatiques, 2011, 48 (188), pp.21-32. halshs-00614004

HAL Id: halshs-00614004

https://shs.hal.science/halshs-00614004

Submitted on 9 Aug 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

48e ANNÉE JUIN 2011

CAHIERS NUMISMATIQUES

REVUE TRIMESTRIELLE
DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Rapport financier à l'Assemblée Générale du 4 mars 2011 3

ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Massalia : un hémiobole inédit postarchaïque à la tête d'Apollon au crobylos à droite
Jean-Albert Chevillon 7

Un statère du type de Craon
Évelyne Violeau 9

La mystérieuse série des quarts « au bateau » : un nouvel éclairage sur son origine
Louis-Pol Delestrée et Frédéric Soutumier 11

Potin « au bucrane et au cavalier » : un potin inédit localisé en territoire biturige ?
Éric Bouchet 15

Le dépôt de coins monétaires gaulois de Comiac (Lot) : DT 3416 et 3425
Michel Feugère 21

Notes sur un statère d'or uniface « atrébate » découvert dans le nord de la Morinie
Daniel Gricourt et Jacques Ferrant 33

Une trouvaille de deniers auxerrois du XIIe siècle
Éric Vandenbossche 43

Les différents à la Monnaie de Rouen de 1610 à 1715
Fernand Arbez et Jacques Vigouroux 47

COMPTES RENDUS

P. Ferrando, L'atelier monétaire d'Arles 55

Catalogue of the Coin Collection (Pre-Meiji) at the British Museum 57

Le dépôt de coins monétaires gaulois de Comiac (Lot) : DT 3416 et 3425

par Michel Feugère*

C'est sur le territoire de la commune de Comiac, dans le Nord-Est du département du Lot, entre Brive-la-Gaillarde et Aurillac, qu'un dépôt d'outils en fer a été fortuitement mis au jour il y a quelques années (1) ; le point de découverte (fig. 1) se situe sur la rive gauche des gorges de la Cère, rivière dont le cours se superpose à cet endroit à la limite entre les départements du Lot et de la Corrèze (anciens diocèses de Cahors et de Limoges). L'emplacement exact, au lieu-dit « Bois de Castel », correspond à un éperon naturel dégagé par les gorges de la Cère au Nord et le ruisseau de Candes au Sud, et protégé à l'est par un fossé. Ce site naturel remarquable a donc connu une occupation humaine probablement très ancienne, mais qui ne semble avoir attiré aucune recherche archéologique jusqu'à ce jour, si l'on en croit la notice de la *Carte Archéologique du Lot,* qui ne signale à Comiac qu'un bas-relief dans le mur du presbytère communal (Labrousse, Mercadier 1990, 101).

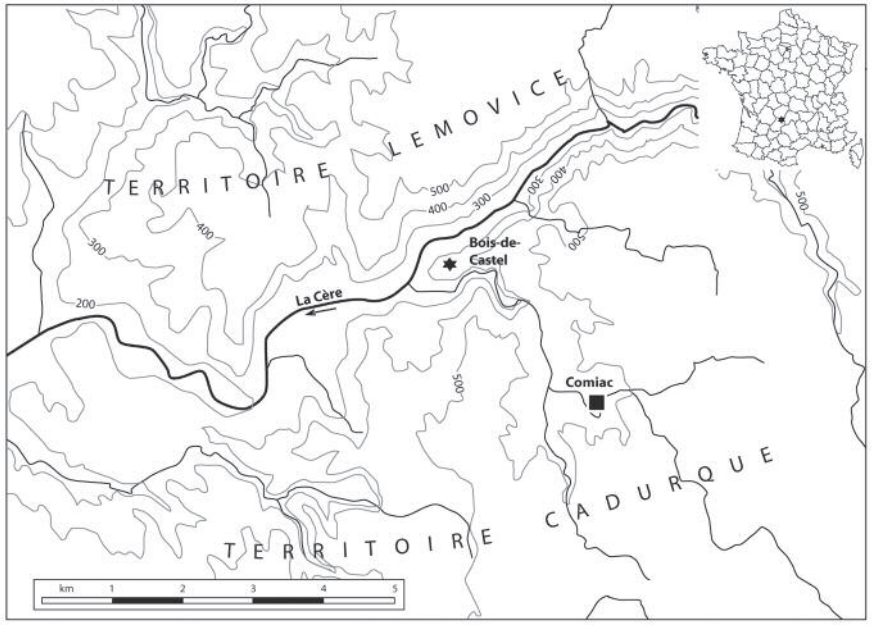

Fig. 1 - Localisation du site du *Bois-de-Castel* à Comiac (Lot), en bordure des gorges de la Cère (étoile au centre de la carte)

* UMR 5140 du CNRS, CDAR, 390 av. de Pérols, 34970 Lattes ; Michel.Feugere@wanadoo.fr

Fig. 2 - Les neuf outils du dépôt

Situé aux confins des territoires des Cadurques, des Lémovices et des Arvernes, Comiac appartenait certainement aux premiers, les Gorges de la Cère, comme on peut le penser, matérialisant cette frontière sur le terrain. Plusieurs hypothèses ont en effet été proposées pour localiser la frontière méridionale du territoire Lémovice à cet endroit : l'une suit le cours de la Dordogne ; l'autre, reprenant les limites de l'ancien diocèse de Limoges, englobe la zone comprise entre ce fleuve et la Cère. Ce dernier tracé, défendu par plusieurs spécialistes (Desbordes 1983 ; Larue 2009), semble bien être le bon comme le suggère, entre autres, la présence d'un dérivé d'**ecoranda,* Enguirande, à l'est de Beaulieu, sur les hauteurs dominant les gorges de la Cère. Le dépôt de Comiac a donc bien été enfoui en territoire Cadurque, mais sur un habitat perché dominant la rivière-frontière et donc regardant directement, sur l'autre rive, le territoire Lémovice.

Recueilli sur une pente mais près du sommet de la colline, le dépôt semble avoir été enfoui dans une fosse protégée par quelques pierres plates, déplacées par l'érosion. Il se compose de 9 objets en fer et en alliage de cuivre, pour certains d'entre eux (fig. 2). Le marteau n° 1, qui reposait sans doute au sommet du dépôt, a été retrouvé quelques mètres plus bas, comme la pierre de couverture ; son appartenance au dépôt ne fait cependant aucun doute.

1) Description

1. Marteau en fer (fig. 2, n°1 ; fig. 3) ; masse 1583 g ; L. 145 mm, larg. 55 mm à la base, 58 mm au niveau de l'emmanchement. Sa découverte à quelques mètres en des-

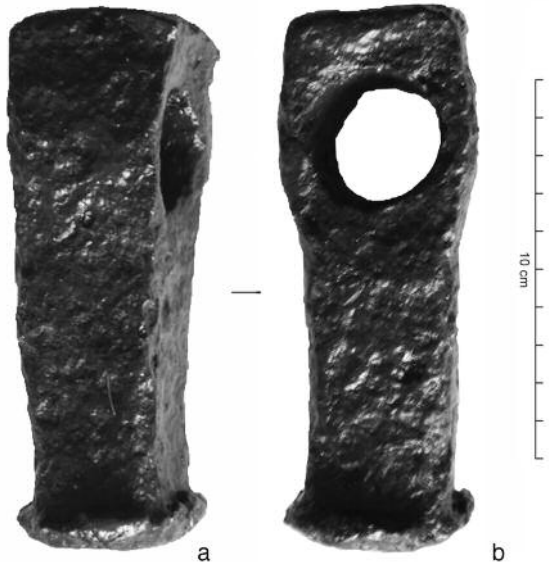

Fig. 3 - Marteau n° 1 (échelle : 0,5)

sous du lot de coins ne fait sans doute que refléter son enfouissement au sommet du dépôt. Il se caractérise par une panne massive, de section carrée, percée d'un trou d'emmanchement circulaire, décentré : une extrémité est très courte et l'autre, plus allongée, montre de fortes traces d'écrasement apparemment causées par des percussions répétées.

2. Coin mobile (fig. 2, n° 2 ; fig. 4) ; masse 1100 g ; L. 158 mm, composé d'un manchon en fer (L. 132 mm) et d'un coin en alliage de cuivre (L. visible 26 mm). Le coin, de profil ogival (Ø apparent au contact du manchon : 31,5mm) est tronqué pour l'empreinte monétaire, dégageant une surface plane de 18 mm de diamètre environ, qui est gravée en creux. Il s'agit probablement d'un coin claviforme, dont la partie massive est prolongée par une tige enserrée dans le manchon. Un trait profondément incisé sur le côté du coin permet de repérer la tête du cheval.

Le manchon en fer, très massif, est de section carrée, croissante vers le coin : il s'élargit pour former une table dans laquelle est enfoncé l'extrémité proximale du coin. La face supérieure du manchon, semble avoir été élargie pour protéger la main qui saisit l'outil, plus que par effet d'écrasement lié à l'usage : la partie supérieure, de forme irrégulière, n'est pas clairement aplatie comme ce serait le cas si elle avait subi de nombreux chocs violents.

Description sur empreinte (2) : cheval marchant à droite, avec un trait sur l'encolure pouvant correspondre aux guides, et en dessous une ligne courbe pouvant évoquer

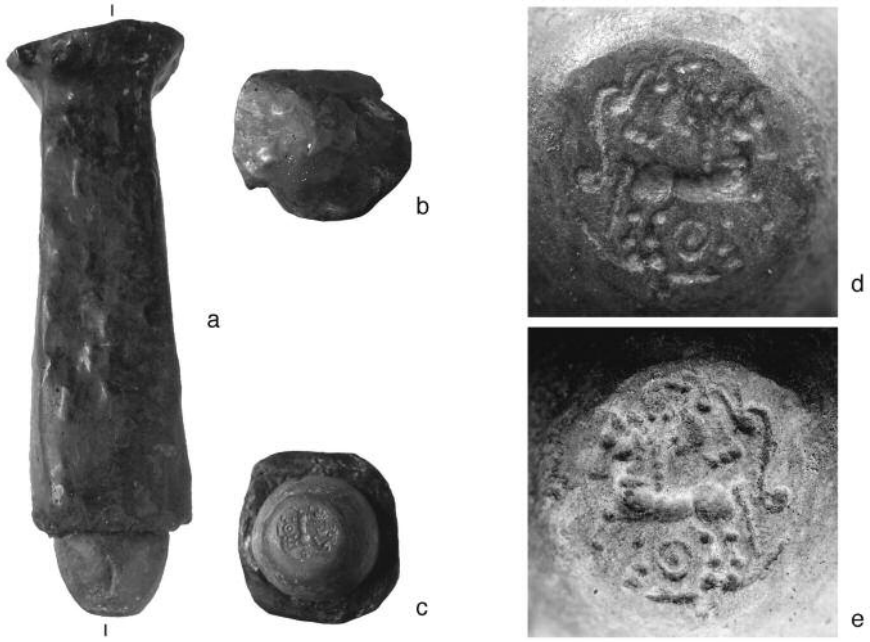

Fig. 4 - Coin n° 2 (échelle : 0,5, sauf pour la vue de l'extrémité, photo inversée en e)

le joug ; ne reste de l'évocation du quadrige que l'évocation d'une roue, sous la forme d'un cercle pointé sous le cheval, et la tête du conducteur au-dessus de l'animal ; derrière cette tête isolée, un motif en S peut évoquer le panache d'un cimier. Sous le cheval, trait de sol.

3. Coin mobile (fig. 2, n° 3 ; fig. 5) ; masse 680 g ; L. 104 mm, composé d'un manchon en fer (L. 90 mm) et d'un coin en alliage de cuivre (L. visible 14 mm) ; Ø max. apparent du coin, 24 mm ; manchon et coin sont de même forme précédemment, avec une face gravée plane sur un diam. d'env. 15,5 mm.

Bien plus trapu que le précédent, ce manchon est cependant assez long pour autoriser une bonne prise en main. Sa section plus irrégulière que ci-dessus montre cependant deux faces approximativement parallèles, qui permettent si besoin l'usage d'une pince. A la différence du précédent, le coin ne comporte aucun repère latéral.

Description sur empreinte : Cheval harnaché, marchant à gauche, entièrement circonscrit dans un cercle formé par la limite de la zone travaillée (en dépression sur le coin) ; une tête humaine surmonte le dos du cheval, dont la crinière est indiquée par une ligne de points ; cercle pointé sous le cheval, et motif en S derrière la tête humaine.

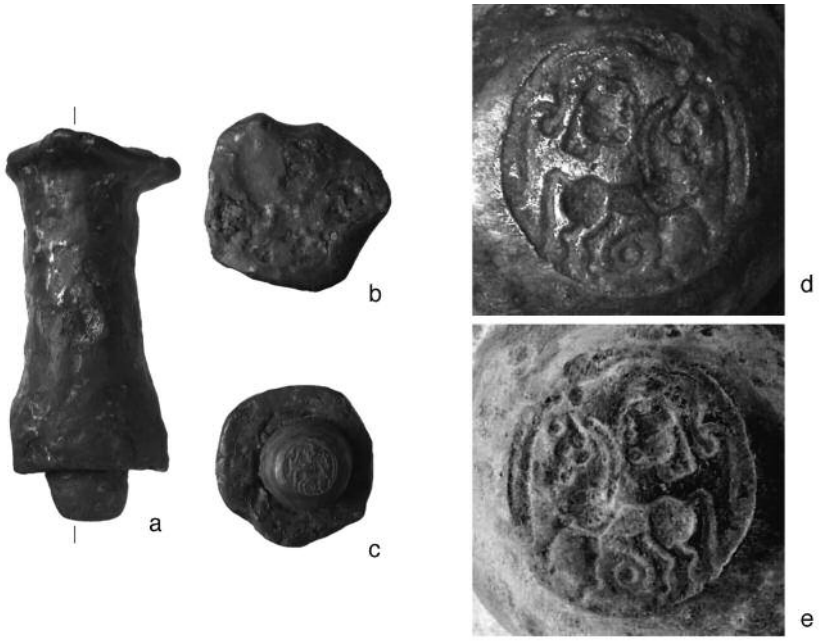

Fig. 5 - Coin n° 3 (échelle : 0,5, sauf pour la vue de l'extrémité, photo inversée en e)

4. Coin mobile (fig. 2, n° 4 ; fig. 6) ; masse 182 g ; L. 102 mm, composé d'un manchon en fer (L. 81) et d'un coin en alliage de cuivre (L. visible 21 mm) ; Ø max. appa-

rent du coin, qui présente un profil renflé en tonnelet : 18,5 mm ; extrémité tronquée pour l'empreinte monétaire, plane sur un diam. d'env. 8,5 mm.

Manchon fin et allongé, de section ronde, légèrement élargi du côté de la matrice en bronze, mais pas à l'autre extrémité ; où on observe au contraire un plan lisse. Le coin en alliage de cuivre comporte sur le côté un trait profondément incisé qui sert à repérer la tête de Pégase.

Description sur empreinte : Pégase bondissant à droite, ailes déployées (sans cercle ni grènetis périphérique) ; pattes bouletées, cercle pointé entre les pattes.

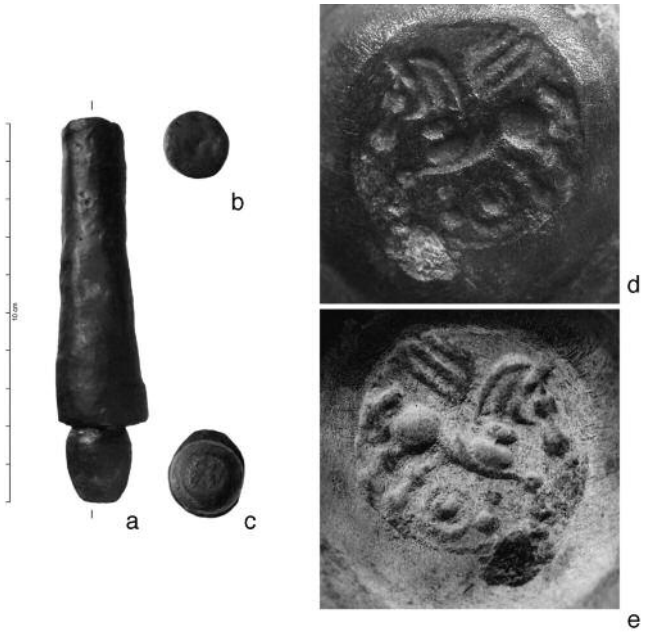

Fig. 6 - Coin n° 4 (échelle : 0,5, sauf pour la vue de l'extrémité, photo inversée en e)

5. Coin dormant (fig. 2, n° 5 ; fig. 7): masse de 602 g, forme irrégulière ; 70 à 72 mm de diamètre, aux flancs obliques, épaisse de 27 mm, enserrant un coin monétaire en alliage de cuivre qui affleure et dépasse parfois légèrement la surface de l'objet. Le coin, visible sur cette seule face, est décentré et de forme irrégulière (27 x 33 mm), mais la gravure a été placée, ou peut-être effectuée, bien au centre de l'ensemble. On note que les angles supérieurs du coin ont été laissés bruts de fonte, comme pour faciliter l'accrochage du fer sur le pourtour du coin, dont la forme demeure incertaine.

Description sur empreinte : Tête humaine à gauche, œil en amande, cerné d'un trait ; coiffure dont les grosses mèches en forme de gouttes semblent enserrées dans un filet, refermé sur la nuque.

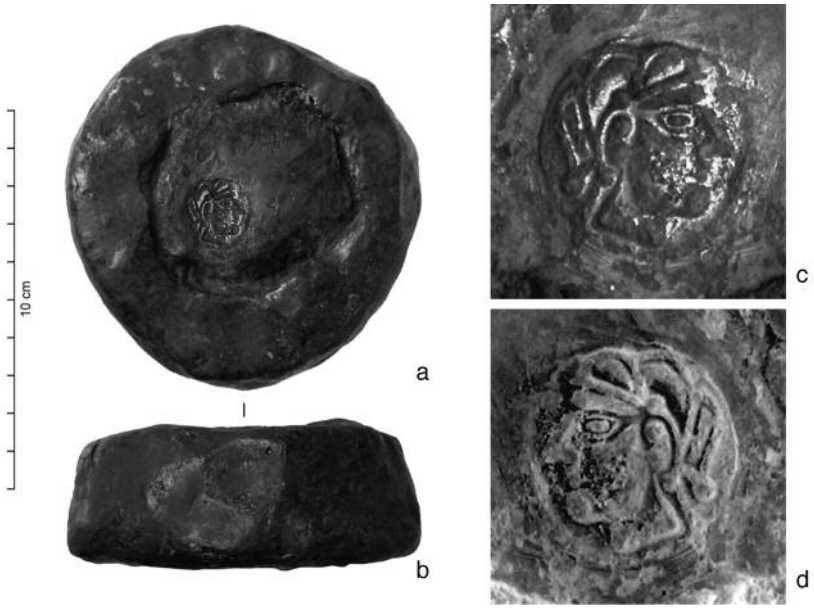

Fig. 7 - Coin n° 5 (échelle : 0,5, sauf pour la vue de l'extrémité, photo inversée en d)

6. Chasse (?) (fig. 2, n° 6 ; fig. 8) ; masse 164 g ; L. totale 88 mm ; outil allongé, de section ronde (Ø 22,5 mm), légèrement élargi d'un côté, peut-être par écrasement successif à des coups répétés. À l'extrémité opposée, la tige rétrécit progressivement jusqu'à former une plage lisse, perpendiculaire à l'axe de l'outil, de 13 mm de diamètre.

7. Dé à alvéoles (fig. 2, n° 7 ; fig. 8) ; dim. 61 x 47,5, ép. 16 mm ; masse 195 g. Bloc de fer épais, approximativement parallélépipédique, creusé sur une face de 5 alvéoles régulièrement réparties. Diam. 6 mm pour les alvéoles du pourtour, c. 8mm pour celle du centre ; profondeur 3,5 à 5 mm pour les alvéoles du pourtour, 4,5 mm au centre. Les alvéoles sont vides à l'exception de l'une d'elles, dans un angle, qui conserve les traces d'un remplissage d'alliage à base cuivre, certainement effectué à chaud.

8. Dé à alvéole (fig. 2, n° 8 ; fig. 8) ; dim. 41 x 33, ép. 15 mm ; masse 99 g. Bloc de fer épais, approximativement parallélépipédique, creusé sur une face d'une alvéole en cupule (Ø 13 mm), vide, profonde de 3 mm. Cette cupule est la moins profonde des dés 7 à 9.

9. Dé à alvéole (fig. 2, n° 9 ; fig. 8) ; dim. 31 x 32, ép. 16 mm ; masse 65 g. Bloc de fer épais, approximativement parallélépipédique, creusé sur une face d'une alvéole en cupule (Ø 14 mm), vide, profonde de 10,5 mm. Il semble que l'aménagement de l'alvéole, très profonde et effectué à chaud, ait déformé le contour du dé ; on s'est efforcé néanmoins de conserver une dépression parfaitement circulaire, qui est aussi la plus profonde des dés 7 à 9.

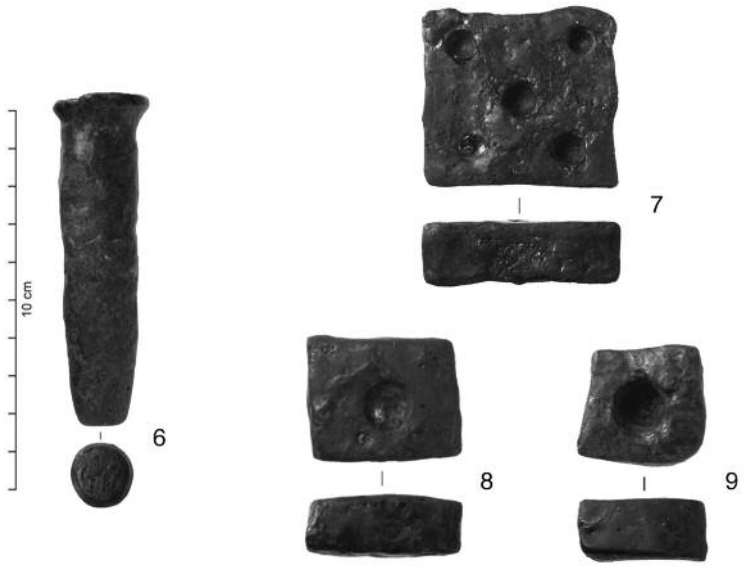

Fig. 8 - Chasse n° 6, dés à alvéoles n° 7-9 (échelle : 0,5)

2) Éléments techniques

Il s'agit clairement d'un ensemble d'outils dévolu à la frappe de monnaies gauloises, qui ne livre pas moins de quatre coins encore pourvus de leur manchon ou chemisage de fer, ce qui reste très rare en Gaule. Pour autant, l'ensemble pose de nombreux problèmes, notamment du point de vue technique.

Le marteau à manche décentré (fig. 3), n'est pas un outil équilibré comme on en utilise par exemple au sein d'une forge. L'extrémité de la panne, déformée par les coups, indique un usage répété sur une surface sure. Pour les spécialistes de l'outillage, il ne saurait s'agit d'un outil à frappe indirecte, comme en utilisent par exemple les tôliers, car il n'y pas assez de matière autour de l'œil d'emmanchement pour que cette partie de l'outil puisse supporter une percussion directe. Il s'agit donc tout à fait d'un marteau pouvant avoir été utilisé pour la frappe directe sur les coins 2, 3 ou 4. Cette forme d'outil, bien connue à la fin de l'âge du Fer, par exemple à Manching (Jacobi 1974, n° 6), est diversement interprétée sur les sites. Mais, peu spécialisée, elle peut aussi avoir répondu selon les cas à des fonctions différentes.

Les coins monétaires gaulois nous sont très généralement parvenus sous la forme d'objet isolés, bien qu'on ait depuis longtemps supposé qu'ils ne pouvaient être utilisés qu'en étant maintenus dans un habillage de fer. Les coins proprement dits s'usaient vite, et devaient pouvoir être remplacés. Comme les masses métalliques importantes des manchons et chemisages représentaient non seulement une valeur significative, mais aussi

la partie stable de l'outillage monétaire, il est normal qu'on en connaisse très peu à ce jour. Mais ce n'est sans doute pas un hasard si le seul parallèle à un manchon pour coin monétaire qu'on connaisse actuellement provient du territoire lémovice, et plus précisément du désormais célèbre sanctuaire de Tintignac (Corrèze) qui, à vol d'oiseau, n'est éloigné du « Bois-de-Castel » que d'une quarantaine de kilomètres (Maniquet 2004, 37).

Les coins mobiles ne sont généralement connus que par les têtes en alliage de cuivre, qui présentent occasionnellement, comme dans deux cas sur trois à Comiac, un repère permettant à l'artisan monétaire de connaître le sens de l'empreinte qu'il va obtenir. La forme des chemises en fer semble bien adaptée à une prise en main, largement protégée par la tête pour les deux coins de drachme, sans tête débordante (ou s'agit-il d'un coin non encore utilisé ?) pour le coin d'obole, qui demande il est vrai une frappe beaucoup moins vigoureuse.

L'outil que nous avons décrit comme une chasse, ainsi que les trois dés à alvéoles, sont d'utilisation moins claire, mais ont pu servir eux aussi à la fabrication des monnaies, par exemple pour la production des flans. Les trois dés ont une épaisseur identique et répondent donc très probablement à une même fonction, malgré le nombre et la profondeur variables de leurs aménagements creux (3). Ils ne présentent guère d'analogie qu'avec les moules à alvéoles en terre cuite qu'on a bien étudiés, en Gaule, ces dernières années. Alors que la fonction de ces moules était depuis longtemps indécises, des traces d'or observées dans certains d'entre eux avaient fait supposer qu'ils servaient à couler des flancs de poids déterminé (en faisant fonde dans chaque alvéole une quantité de limaille d'or préalablement préparée selon le poids prévu) : une hypothèse qui, malgré certaines remises en cause, conserve tout son intérêt (Chevallier *et al.* 1993 ; Hanoune 2000 ; Vacher, Bernard 2003, 204-205).

Dans le cas de Comiac, les restes d'alliage cuivreux encore en place dans l'une des alvéoles du dé n° 7 suggèrent que ces alvéoles jouent un rôle dans la chaîne opératoire métallurgique. Il pourrait donc s'agir, là aussi, d'une forme spécifique de lingotière à flan monétaire, qu'il faudrait dans ce cas équiper d'un dispositif évitant l'adhésion de l'alliage sur le fer (accident qui a en partie occulté l'une des alvéoles du dé n° 7). Mais d'une part, les monnaies qui étaient frappées avec les coins de Comiac étaient en argent, pas en bronze, à moins de les supposer fourrées ; d'autre part, pour un forgeron, cette forme de cupule évoque une forme à façonner une pointe mousse, en fer, pas un moule pour coulée directe. Force est donc de constater que dans le dépôt de Comiac, la fonction de ces trois dés à alvéoles, tout comme celle de la chasse, nous restent inconnues.

3) Aspects numismatiques

Les quatre coins concernent deux types de monnaies seulement : deux d'entre eux (n° 2, n° 3) se rapportent au revers, et un autre (n° 5) au droit d'une même émission d'argent attribuée aux Lémovices : série 1079, type à la tête séparée, Classe I au cercle centré sous le cheval, DT 3416. Le coin n° 4 correspond quant à lui au revers d'une obole

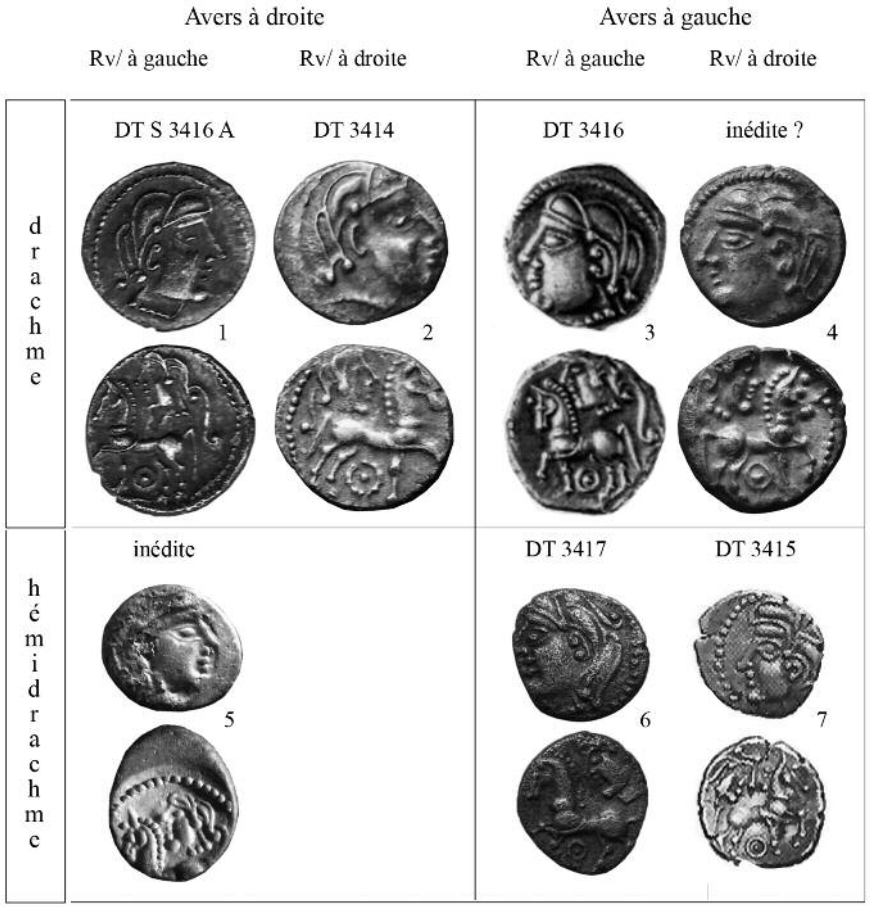

Fig. 9 - Classification des « drachmes » et « hémidrachmes» lémovices

qui semble être une « fraction en argent des peuples centraux », série 1088, DT 3425, décrite à ce jour à partir d'un exemplaire décentré (4). Si on accepte cette identification, le type comporterait lui aussi un cercle pointé sous Pégase.

Les deux émissions en question, drachme au cheval avec tête séparée du cavalier, obole au Pégase, seraient donc liées par un même motif, présent dans les deux cas sous le ventre de l'animal ; cette homogénéité morphologique n'a rien pour surprendre, mais la preuve apportée par ce dépôt est autrement plus solide que ne pourraient l'être les seuls rapprochements typologiques opérés à partir de monnaies de collection.

Les drachmes lémovices à tête séparée, de la série 1079 (annelet centré sous le cheval) se rencontre en fait sous quatre variantes (avers à droite ou à gauche, revers *id*.) qui

ont été classées sous les numéros DT 3414, non numéroté (5), 3416 et S 3416A (fig. 9) (6). Le coin d'avers de Comiac (n° 5) pourrait donc en théorie appartenir à une drachme 3416 ou non numérotée, mais comme il est associé dans le dépôt à deux coins de revers DT 3416, cette dernière attribution est la plus vraisemblable. À noter qu'on connaît actuellement pour une partie de ces émissions des divisions de même type, mais de poids inférieur de moitié environ, qui pourraient être des hémidrachmes. Les exemplaires connus concernent les types DT 3416, numéroté DT 3417 (7), DT 3415 (8) et par ailleurs S 3416 A (9), actuellement non numéroté. La drachme DT 3414 n'a donc pas encore d'hémidrachme répertoriée, mais ce n'est sans doute que provisoire.

Ces deux émissions correspondent à un groupe de monnaies frappées, selon L.-P. Delestrée et M. Tache, entre le milieu du IIe et le début du Ier s. av. n. ère. Les monnaies « à la tête séparée », qu'on a longtemps hésité à attribuer aux Lémovices ou aux Bituriges, sont nettement diffusées au Sud-Ouest de ces derniers, ce qui a permis de trancher leur attribution (Colbert 1959, 140 ; Nash 1978, 285-287 ; Scheers 1996, 103). Le dépôt de Comiac, s'il contribue à établir une solide relation entre les deux séries, ne permet pas de préciser la chronologie de ces émissions.

L'emplacement géographique de la découverte interroge à la fois le numismate et l'historien : bien qu'on ait souvent observé que des coins monétaires se retrouvent plus ou moins loin de la région où on pense qu'ils ont été utilisés, la trouvaille de Comiac, effectuée juste au passage de la frontière, mais à l'extérieur du territoire des Lemovices, nous parle sans doute du statut des artisans monétaires : artisans itinérants, n'en doutons pas, qui pouvaient mettre leur savoir-faire au service de plusieurs émetteurs, dont ils reproduisaient alors les symboles politiques et religieux. Mais si les hommes voyageaient, les coins n'avaient pas d'utilité en-dehors du territoire concerné. C'est peut-être, ici, pour mettre de côté un outillage destiné à des émissions lémovices, que ce dépôt a été précisément enfoui en territoire cadurque. L'artisan qui devait le récupérer, le jour où l'émetteur lémovice lui passerait une nouvelle commande de monnaies, n'a pas pu revenir chercher son bien. Ce sont ces circonstances imprévues qui nous valent de trouver aujourd'hui, à Comiac, un ensemble tout aussi exceptionnel.

Bibliographie

Chevallier *et al*. 1993 : P. CHEVALLIER, F. LEGRAND, K. GRUEL, L. BRISSAUD, A. TARRATS-SAUGNAC, « Étude par rayonnement synchrotron de moules à alvéoles de la Tène finale trouvés à Villeneuve-St-Germain et au Mont-Beuvray », *Revue d'archéométrie,* n° 17, 1993, p. 75-88.

Colbert 1959 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, « Carnet de Numismatique Celtique V. Note sur les monnaies gauloises du Loiret et sur la trouvaille de Montargis », *Revue Archéol. de l'Est et du Centre-Est,* 10, 1959, p. 138-141.

Desbordes 1983 : J.-M. DESBORDES, « Les limites des Lémovices », *Aquitania* 1, 1983, p. 37-48.

Hanoune 2000 : R. HANOUNE, « Les plaques à alvéoles de Bavay et d'ailleurs :

moules à flans monétaires ou creusets lingotières d'orfèvres ? », *Revue du Nord,* 82, 2000, p. 9-12.

Jacobi 1974 : G. JACOBI, *Werkzeug und Gerät aus dem oppidum von Manching*, Wiesbaden, 1974 (Die Ausgr. in Manching, 5).

Labrousse, Mercadier 1990 : M. LABROUSSE, G. MERCADIER, *Carte Archéologique de la Gaule,* fasc. 46 : *Le Lot,* Paris, 1990.

Larue 2009 : R. LARUE, « Lémovices, quelle limite ? », *Bull. Soc. Scient. Hist. Archéol. Corrèze,* 131, 2009, p. 11-17.

Maniquet 2004 : C. MANIQUET, coll. V. DUPHIL, D. DUSSOT, G. LINTZ, E. WALTHERT, *Le sanctuaire antique des Arènes de Tintignac,* Limoges 2004.

Nash 1978 : D. NASH, *Settlement and Coinage in Central Gaul, c. 200 - 50 BC*, Oxford, 1978 (BAR S-39).

Scheers 1996 : S. SCHEERS, « Les monnaies gauloises », dans : C. BRENOT, S. SCHEERS, *Catalogue des monnaies massaliètes et monnaies celtiques du musée des Beaux-Arts de Lyon,* Louvain 1996.

Vacher, Bernard 2003 : S. VACHER, V. BERNARD, « Un site en zone inondable : « Le Grand Aunay » à Yvré-L'Evêque ». dans : B. MANDY, A. de SAULCE (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer, archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites, Actes du 23e colloque de l'AFEAF, Revue Archéologie de l'Ouest,* supplément 10, 2003, p. 189-212.

Notes

(1) Remerciements à l'inventeur, qui nous a apporté toutes les précisions utiles sur sa découverte, ainsi qu'à M. Parvérie (Société Numismatique du Limousin) pour ses précieux commentaires.

(2) Les descriptions sont inversées par rapport aux coins, de manière à faciliter la comparaison avec les monnaies.

(3) Nous ne pouvons citer qu'un parallèle à ces dés à alvéoles, un objet à alvéole unique recueilli en surface sur un site à occupation longue de Pouzolles, « Mas-des-Enfants » (Hérault).

(4) L.-P. DELESTRÉE, M. TACHE, *Nouvel Atlas des monnaies gauloises,* III : *La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique,* Saint-Germain-en-Laye, 2007.

(5) BnF 4565 (2,29 g).

(6) Origine des monnaies de la figure 9 : 1, DP 87376 (2,08 g) ; 2, Comiac (2,07 g) ; 3, DT 3416 (2,16 g) ; 4, Comiac (2,11 g).

(7) DP 75341 (1,25 g).

(8) Trouvaille de Marcillat (1,36 g) : site web de la Société Numismatique du Limousin (http://www.snl87.fr/).

(9) Site web de la Société Numismatique du Limousin : 1,03 g, trouvée en Normandie (http://www.snl87.fr/monnaiemois0711.htm).

Notes sur un statère d'or uniface « atrébate » découvert dans le nord de la Morinie

par Daniel Gricourt* et Jacques Ferrant**

Le 2 décembre 2009 très précisément, sur la commune d'Andres (dép. Pas-de-Calais, arr. Calais, canton Guînes), non loin du site de l'abbaye médiévale, au lieu-dit *le Vieux Moulin,* J. Ferrant a eu la bonne fortune de ramasser un statère d'or uniface dans l'un des champs situés le long du chemin de la Motte (parcelle B 75), aux abords des vestiges d'une construction antique où il avait déjà récupéré un quart de statère « au bateau » d'attribution incertaine (fig. 2 et 2a) (1) et huit monnaies romaines comprises entre l'*imperium* de Tibère, en l'occurrence un denier d'argent de Lyon émis entre 33 et 37, de type PONTIF MAXIM (fig. 3) (2), et le dominat de Magnence, soit deux *maiorinae* de cet empereur ou de son fils Décence frappées en 351-352, de type VICTORIAE DD NN AVG ET CAES / VOT V MVLT X (3).

Voici les caractérisques essentielles de ce nouveau document numismatique, de couleur jaune pâle (4) :

– Avers : lisse, surface bombée pourvue d'une légère dépression en son centre, méplat important en bordure de flan.

– Revers : cheval arqué courant à droite, la tête composée d'un globule prolongé par un museau plus ou moins triangulaire et que surmonte une oreille lunulée, les deux membres antérieurs ainsi que le postérieur gauche détachés du corps et fragmentairement reproduits, mené par les vestiges en partie hors champ d'un conducteur disloqué sur un char (cf. la roue derrière l'animal), dans un environnement céleste formé à gauche d'un croissant sélénique, les cornes orientées vers le bas, et, plus haut, à droite, d'un globule (astre) ; entre les jambes de l'équidé, à gauche, globule à proximité d'une petite ligne d'exergue torsadée et, plus haut, à droite, croissant aux cornes orientées vers le haut, prenant ici la forme d'une cupule ; grènetis partiel.

– Poids : 5,78 g. Module : 18/20 mm (fig. 1 et 1a).

S. Scheers a d'abord réattribué dans sa totalité aux *Ambiani* (5) la série composite des statères unifaces, anciennement conférée aux Nerviens, aux Atrébates et/ou aux Morins (6), avant que, sensible aux arguments avancés par P. Leclercq (7), elle ne revienne sur le sujet dans une étude spécifique sur l'agencement des spécimens constituant ses classes IV et VI (8), puis, à la suite de la publication par É. Huysecom, J. Wargies et H. G. Bachmann, d'un petit ensemble très cohérent de 19 pièces d'or de ses classes II et III, découvertes sur le territoire de la commune de Leuze-en-Hainaut (Belgique, prov. de Hainaut) et unies pour 6 d'entre elles par des liaisons de coins (9), elle ne se conforme

* Chargé de recherche au Centre d'étude des Trésors monétaires de la BnF (Paris).
** Andres, Pas-de-Calais.